



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 25 mai 2005 — N° 155

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Leblanc (Beauce-Sud) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 393 Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Le rapport annuel de la société Immobilière SHQ, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004.

(Dépôt n° 1911-20050525)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le financement du réseau des centres de la petite enfance sont déposés :

25 mai 2005

- le premier, extrait d'une pétition signée par 521 citoyens et citoyennes de la circonscription de Portneuf, par M. Soucy (Portneuf) ;
(Dépôt n° 1912-20050525)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 935 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bellechasse, par Mme Vien (Bellechasse).
(Dépôt n° 1913-20050525)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Lelièvre (Gaspé) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- la Commission des institutions, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Justice et de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère des Relations internationales ;
- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère du Tourisme et de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ;

25 mai 2005

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère des Transports.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Landry, chef de l'opposition officielle, M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M. Grondin (Beauce-Nord) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Guy Tardif, ancien ministre et ancien député de Crémazie, décédé ces jours derniers.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

À 11 h 17, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 26 mai 2005, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET